



---

**ISIB-CC-DR-09, révision 1 du 01/03/2013**

approuvé (ISIB-CC-PV-04-2013), pour diffusion

## **ORGANISATION DES ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT DE LA CATEGORIE TECHNIQUE**

---

### **1 Principes généraux**

#### *1.1 Responsabilité de chaque activité pédagogique*

Pour rappel, le conseil de catégorie associe chaque activité pédagogique de la catégorie (un « sous-module » de la grille de cours) à une et une seule unité. Cette unité devient « unité compétente » de cette activité pédagogique. Elle en définit les contenus et les objectifs, propose les enseignants, tout en veillant à la continuité de la formation des étudiants au travers des années et à la bonne coordination avec les autres unités pour les activités pédagogiques qui touchent des étudiants de divers groupes ou finalités.

#### *1.2 Lien avec les unités*

De manière générale, chaque unité est compétente pour les activités spécifiques liées aux finalités qu'elle pilote ainsi que pour les activités communes qui appartiennent clairement à son domaine de compétence. Les unités sont associées aux groupes et finalités selon la correspondance suivante :

- Chimie (Chim) : associée à la finalité Chimie et au groupe Chimie–Biochimie.
- Electricité – Automatique (ElAu) : associée à la finalité Electricité et au groupe Génie Electrique.
- Electronique – Informatique (ElIn) : associée aux finalités Electronique et Informatique et au groupe Génie Electrique.
- Mathématique – Génies Physique et Nucléaire (MGPN) : associée à la finalité Génies Physique et Nucléaire et au groupe Génie Technologique.
- Mécanique (Méca) : associée à la finalité Mécanique et au groupe Electromécanique.

Certaines activités pédagogiques, qui portent sur des spécialités absentes de toutes les unités, peuvent rester gérées par le conseil de catégorie ; la gestion journalière en est alors assurée par la Direction.

#### *1.3 Dispositions particulières*

Les cas particuliers suivants sont identifiés par le Conseil de Catégorie :

1.3.1 Il ressort de ce qui précède que les activités spécifiques du groupe Génie Electrique doivent être conjointement gérées par les unités Electricité – Automatique d'une part, et Electronique – Informatique d'autre part, au mieux de l'intérêt de l'étudiant.

1.3.2 Lorsque la formation spécifique contient des activités dont la spécialité incombe clairement à une autre unité que l'unité naturellement associée, c'est l'unité qui détient la compétence qui assure la responsabilité de l'activité. Dans ce cas, cependant, les matières enseignées, les modalités de l'enseignement ainsi que le choix de l'enseignant titulaire doivent faire l'objet d'une concertation entre les deux unités, et cette concertation doit être renouvelée à chaque modification significative ou changement d'enseignant. Les conflits d'intérêt éventuels seront tranchés par la Direction. Les activités relevant de la formation commune à plusieurs finalités doivent semblablement faire l'objet d'une concertation entre les unités concernées.

## 2 Formation du premier cycle

### 2.1 Formation commune

Le tableau 1 reprend la liste des activités pédagogiques de la formation commune du premier cycle d'études, avec les unités en charge des différents modules, selon la nomenclature reprise au Moniteur Belge. Lorsque l'unité mentionnée est ISIB, cela signifie que le module est sous la responsabilité directe de la directrice de catégorie.

Catégorie	Module	Unité
<b>Sciences fondamentales</b>	Biologie et environnement	Chim
	Chimie	Chim
	Mathématique	MGPN
	Physique	MGPN
	Statistique	MGPN
<b>Sciences appliquées</b>	Electricité	EIAu
	Electronique	EIn
	Mécanique et mécanique des fluides	Méca
	Sciences des matériaux	Méca
	Thermodynamique	Méca
<b>Techniques de l'ingénieur</b>	Electrotechnique et électronique appliquées	EIAu et EIn
	Mécanique et thermodynamique appliquées	Méca
	Techniques des matériaux	Méca
	Techniques graphiques	Méca
	Techniques informatiques	EIn
<b>Formations interdisciplinaires</b>	Communication et langue	ISIB
	Gestion sociale, économique et financière	ISIB
	Méthodologie scientifique	ISIB

Tableau 1 – Unités responsables des activités de la formation commune du premier cycle

### 2.2 Formation spécifique pour la 2<sup>e</sup> année de Bachelier

Le tableau 2 reprend la formation spécifique de chaque groupe de 2<sup>e</sup> bachelier.

Groupe	Module	Unité
<b>Chimie-Biochimie</b>	Tous modules spécifiques de 2 <sup>e</sup> Bachelier	Chim
<b>Electromécanique</b>	Tous modules spécifiques de 2 <sup>e</sup> Bachelier	Méca
<b>Génie Electrique</b>	Compléments d'électricité et d'électronique	EIAu
	Compléments d'informatique	EIn
<b>Génie Technologique</b>	Tous modules spécifiques de 2 <sup>e</sup> Bachelier	MGPN

Tableau 2 – Unités responsables des activités de la formation spécifique en 2<sup>e</sup> Bachelier

### 2.3 *Formation spécifique pour la 3<sup>e</sup> année de Bachelier*

Le tableau 3 reprend la formation spécifique de chaque groupe de 3<sup>e</sup> bachelier. Les bureaux d'études et activités d'immersion en entreprise sont de la responsabilité de l'unité concernée par la finalité, les unités ElAu et ElIn se partageant la responsabilité du groupe Génie Electrique.

Groupe	Module	Unité
<b>Chimie - Biochimie</b>	Automatique	ElAu
	Mécanique et Thermodynamique Appliquées II	Méca
	Autres modules spécifiques	Chim
<b>Electromécanique</b>	Automatique	ElAu
	Electrotechnique et électronique appliquées II	ElIn
	Autres modules spécifiques	Méca
<b>Génie Electrique</b>	Automatique	ElAu
	Electronique appliquée	ElIn
	Electrotechnique	ElIn
	Réseaux et systèmes informatiques	ElIn
	Techniques de mesures industrielles	ElIn
	Traitement de l'information	ElIn
<b>Génie Technologique</b>	Automatique	ElAu
	Chimie physique appliquée	Chim
	Electrotechnique et électronique appliquées II	ElIn
	Mécanique et Thermodynamique Appliquées II	Méca
	Autres modules spécifiques	MGPN

Tableau 3 – Unités responsables des activités de la formation spécifique en 3<sup>e</sup> Bachelier

## 3 Formation du second cycle

### 3.1 *Formation commune*

Les modules de cours de la formation commune à toutes les finalités du second cycle sont repris sur le tableau 4.

Catégorie	Module	Unité
<b>Interdisciplinarité</b>	Aspects environnementaux des techniques de production	Chim
	Communication et langues	ISIB
	Gestion de projets et de la qualité	ISIB
	Gestion entrepreneuriale	ISIB
	Sciences humaines et sociales	ISIB
<b>Activités d'insertion Professionnelle</b>	Stage	Unité associée
	TFE	Unité associée

Tableau 4 – Unités responsables des activités de la formation commune du second cycle

### 3.2 *Formation spécifique de la finalité chimie*

L'unité Chimie a la responsabilité de toutes les activités pédagogiques spécifiques de la finalité chimie à l'exception des activités suivantes :

- Mathématique (4CMAT0) : du ressort de MGPN.
- Radiochimie et radioprotection (5CRRD0) : du ressort de MGPN.

### 3.3 Formation spécifique de la finalité électricité

L'unité Electricité – Automatique a la responsabilité de toutes les activités pédagogiques spécifiques de la finalité électricité à l'exception des activités suivantes :

- Mathématique (4EMAT0) : du ressort de MGPN.
- Complément de mécanique appliquée (5ECMA0) : du ressort de Méca.

### 3.4 Formation spécifique de la finalité électronique

L'unité Electronique – Informatique a la responsabilité de toutes les activités pédagogiques spécifiques de la finalité électronique à l'exception des activités suivantes :

- Mathématique (4OMAT0) : du ressort de MGPN.
- Automatique (4OAUT0) : du ressort de ElAu.

### 3.5 Formation spécifique de la finalité génies physique et nucléaire

L'unité Mathématique – Génies physique et nucléaire a la responsabilité de toutes les activités pédagogiques spécifiques de la finalité génies physique et nucléaire à l'exception des activités suivantes :

- Automatique (4NAUT0) : du ressort de ElAu.
- Chimie physique appliquée (4NCPA0) : du ressort de Chim.
- Thermique industrielle (4NTHE0) : du ressort de Méca.

### 3.6 Formation spécifique de la finalité informatique

L'unité Electronique – Informatique a la responsabilité de toutes les activités pédagogiques spécifiques de la finalité informatique à l'exception des activités suivantes :

- Mathématique (4IMAT0) : du ressort de MGPN.
- Informatique des systèmes industriels (5IISI0) : du ressort de ElAu

### 3.7 Formation spécifique de la finalité mécanique

L'unité Mécanique et l'unité Electricité – Automatique ont la responsabilité conjointe des activités suivantes :

- Electronique de puissance (4MEEP0) – à noter que le laboratoire est du ressort de ElIn.
- Applications de l'électricité et de l'électromécanique (5MEAE0)
- Communication industrielle (5MECI0)
- Machines électriques spéciales (5MEMS0)

L'unité Mécanique a la responsabilité de toutes les autres activités pédagogiques spécifiques de la finalité mécanique à l'exception des activités suivantes :

- Mathématique (4MMAT0) : du ressort de MGPN.

Le Secrétaire

(signé sur l'original)

B. Bottin

La Présidente

(signé sur l'original)

K. Van Loon